

lui, notre âme
de la codifi-
Nous en avons
être présenté.
codification a
né l'oeuvre que

imer les senti-
ier en lui tous
t tous les émi-
ctionnement de
trine, les fruits
ce qui regarde

joie toute spé-
jectif très noble
toires à la codi-
e et sainte mé-
is", qui confiait
mbler toutes les
sagement unanime
niversel était le
uellement l'Egli-
, parce que, sans
endre à une par-
utons-nous, parce
n désuétude peut
la pratique de la
aine.

vaillait depuis si
colésiastique. Au-
ils de l'Eglise qui
n social, et nous
e président de la
rait vouloir aban-
se soustraire à la
vers lui la recon-
eau Code de droit
au triomphe de la
tie personnelle, si
monter dès main-
m de grâces pour
e autorité sur une
profitable aux inté-

Une seule pensée nous attriste : c'est que notre vénéré prédéces-
seur n'ait pas pu couronner de ses mains l'oeuvre commencée par
lui. Oh ! la parole évangélique *Alii laboraverunt et vos in labore
corum introistis* ne fut jamais répétée avec autant de raisons que
nous n'en avons présentement de nous l'adresser à nous-même. Nous
trouvons notre réconfort dans l'espérance que, du haut du ciel
aussi, Pie X peut se réjouir de son oeuvre, et que, par son interces-
sion, il peut en assurer toujours davantage le bon fruit. Héritier
de son esprit, nous prenons le nouveau Code comme venu de ses
mains ; héritier de son autorité, nous nous proposons d'en assurer
avec zèle la fidèle observation, fermant l'oreille à toute demande de
dérogation, quelle qu'elle soit.

Oh ! que de biens ineffables de sanctification des individus, de
concorde et de paix dans la société religieuse, se manifestent à tous !
Que dans le jour de la publication du nouveau Code de droit cano-
nique une joie inaccoutumée allège les douleurs accoutumées du
chef de l'Eglise ! Que la bénédiction de Dieu confirme le voeu que
nous formons et qu'elle soit, en même temps, le présage de la ré-
compense que les éminentissimes cardinaux, les membres de l'épis-
copat catholique et les consultants de la codification ont méritée en
concourant au perfectionnement de l'oeuvre aujourd'hui heureuse-
ment terminée.

Ce discours est bien impressionnant en vérité. Au milieu
des terribles événements qui secouent le monde entier sur ses
bases, il fait bon à l'âme du croyant de respirer ce parfum de
calme et de sérénité qui est un gage de paix pour l'avenir.
Partout les trônes croulent, les gouvernements succombent !
Seul, le successeur de Pierre demeure ! Tel pape peut mourir, le
pape ne meurt pas. Et c'est pourquoi, sans doute, sa parole a
tant de force. Elle s'appuie sur Dieu qui est éternel.

Après son discours, Benoît XV donna — raconte toujours
la *Croix* — la bénédiction solennelle. Puis il fit distribuer à
tous les cardinaux un exemplaire du Code. Il passa ensuite
devant les cardinaux, échangeant avec chacun d'eux des paro-
les cordiales. Enfin, remontant sur son trône, il admit au
baiser de l'anneau les nombreux consultants présents, aux-
quels fut aussi remis un exemplaire du Code. — E.-J. A.